

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

- Additional comments:
Commentaires supplémentaires: Il y a des plis dans le milieu des pages.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

VOL. 9.

AOUT 1900

No. 8.

ANNALES

— DU —

Très-Saint Rosaire

*Ave, gratia plena,
Dominus tecum.*

BULLETIN MENSUEL

Publié en collaboration,

"Avec l'approbation de l'Ordinaire.

au Cap de la Magdeleine, Co. Champlain, (Canada)

Rév. L. E. DUGUAY, Ptre Gérant.

Annales du Très-Saint Rosaire

PUBLICATION MENSUELLE—RÉDIGÉE EN CO-LABORATION.

Directeur-Propriétaire et Gérant :

L. E. DUGUAY, Curé,

CAP DE LA MAGDELEINE

SOMMAIRE :

Légende.—Extrémité nord de la Mer Morte

I Marie dans la Sainte-Ecriture. Marie dans le Prophète Dan

II Le quatrième Mystère du T.-S. Rosaire.

III Reliques Insignes.

IV Faveurs obtenues.

ABONNEMENT. — Payable à l'avance.

CONDITIONS : Le prix de l'Abonnement pour toute personne qui reçoit son Numéro directement par la poste EST DE 35 CENTIMS.

Avantages.—Pour toute personne qui reçoit plusieurs exemplaires, sous une seule enveloppe, le prix de l'Abonnement : est de 25 centims.—De plus, le treizième appartient à la personne qui reçoit plus de 12 exemplaires, également sous une seule enveloppe.

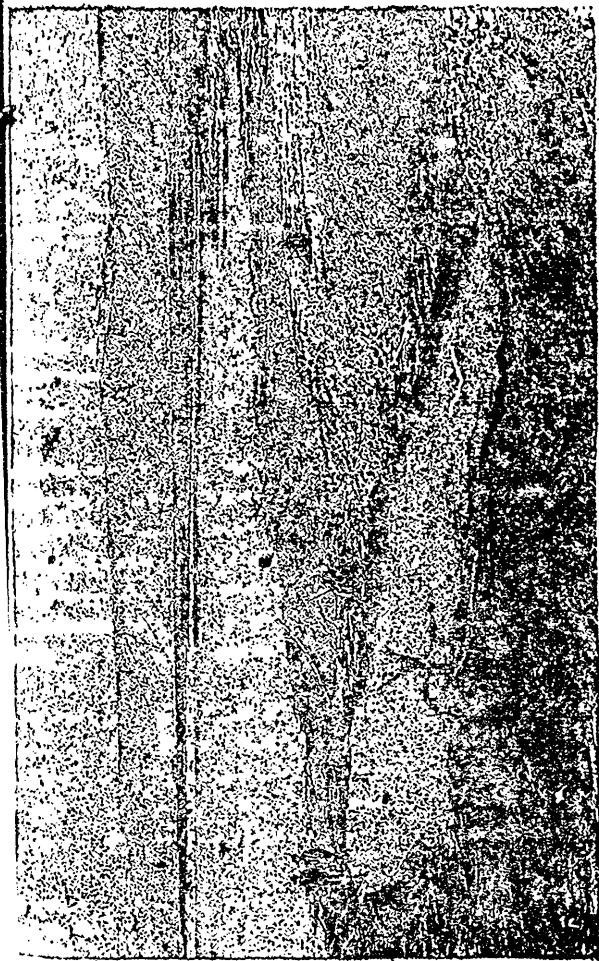
Toute personne qui s'abonne dans le cours de l'année a droit à tous les Numéros déjà parus dans le cours de cette même année.

Faveurs Spirituelles.—Deux Messes seront célébrées chaque semaine à l'intention des Abonnés pour tous les Membres de leur Famille, Vivants et Décédés ; ils auront en outre, une part spéciale de Prières qui se disent, chaque jour en commun, dans le Sanctuaire.

CORRESPONDANCES — Pour toutes correspondances, s'adresser à " M. le Gérant des Annales du T. S. Rosaire ", Cap de Magdeleine, Co. Champlair.

DECLARATION.—Pour nous conformer au décret d'Un. VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation des faits merveilleux, etc., rapportés dans nos Annales.

ANNALES DU T.-S. ROSAIRE



Extrémité nord de la Mer Morte

LÉGENDE

Devant nous se déroule tout entière l'extrémité nord de la Mer Morte, formant un bassin ovalaire, au fond duquel le Jourdain a donné naissance à un delta entouré par les deux bras marécageux (voir la gravure de juillet) qui lui permettent d'écouler ses eaux jaunâtres dans le Lac dont nous venons de parcourir le bord occidental. Sur les berges de ces canaux, remplis d'une eau saumâtre et sur les bancs de sable, on trouve des coquilles mortes et les cadavres d'une immense quantité de poissons appartenant tous aux différentes espèces que nous avons pêchées dans le Lac de Tibériade et dans le Jourdain : ces genres paraissent délicats et sensibles aux atteintes des eaux salées et bromurées. Dès que ces poissons sont entraînés par les courants, à l'endroit où commence le mélange des nappes douces et des couches saumâtres, ils nagent à la surface, périssent rapidement, et sont rejetés à terre, sur le sable et les flots formés par les arbres entassés pendant les crues du fleuve. Ces poissons morts attirent beaucoup d'oiseaux de proie, de vautours et de corbeaux.—A sept ou huit cent pieds du bord du Lac, une petite île, appelée par les Arabes Redjoun et-Louth, émerge à peine au-dessus des flots.....de magnifiques hérons blancs s'y promènent fièrement, pendant que nous passons sur la rive... (*La Syrie d'aujourd'hui.*)

LES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE

Publication Mensuelle, rédigée en Collaboration

HUITIÈME NUMÉRO.—AOUT 1900.

AVIS

Nous avons la satisfaction d'annoncer à nos lecteurs que le Jeudi, 6 septembre, l'avant-dernière veille de la fête de la Nativité de la Sainte-Vierge, aura lieu au Cap, une grande solennité religieuse. Sa Grandeur Monseigneur des Trois-Rivières bénira la Tour Antonia, l'Arc monumental de l'Ecce Homo, avec les nouveaux Tableaux, représentant, d'après nature, la Voie douloureuse, et inaugurerá solennellement le *Calvaire Simile* du St Edicule qui renferme le Tombeau de Notre-Seigneur, à Jérusalem.

Des Pèlerinages s'organiseront, pour la solennité, par bateaux et par chars de Québec et de Montréal et sur tout le parcours intermédiaire.

Nous donnerons, dans le prochain numéro des Annales, le programme complet de nos belles fêtes. (LA RÉDACTION).

I

La Vierge-Marie, Reine du T. S. Rosaire

MARIE DANS LA SAINTE ECRITURE

MARIE DANS LE PROPHÈTE DANIEL.

Les Visions de Daniel.

M. de Longpérier, l'un des hommes les plus compétents dans ces questions, décrit de la manière suivante un des bas-reliefs assyriens conservés maintenant au Louvre : " Figure colossale... Les cheveux sont disposés en grosses boucles : la barbe est frisée à plusieurs rangs. Le vêtement est en forme de tunique." Au sujet d'une autre figure semblable, il ajoute : " La barbe, les yeux et les sourcils portent des traits très-sensibles de couleur noire et blanche. Et il continue en disant : " Les tuniques d'un très grand nombre de figures assyriennes, qui paraissent avoir été peintes en blanc, et la manière dont les cheveux sont disposés en petits flocons, fournissent un commentaire à ce passage de Daniel : *Son vêtement était blanc comme la neige et la chevelure de sa tête comme de la laine mondée.*"

Décrivant ailleurs un autre bas-relief, sur

quel est figuré un trône, le même savant y voit avec raison l'explication iconographique de la seconde partie du passage de Daniel, décrivant l'Ancien des jours. " L'existence de ce siège royal, monté sur des roues, nous permet, dit-il, de comprendre un passage de Daniel qui, d'obscur qu'il paraissait, devient une magnifique expression de la réalité. *Son trône était de flammes, et ses roues de feu ardent.* On conçoit maintenant ce que signifient *les roues d'un trône* et l'on admire dans ce verset l'image poétique d'un mouvement rapide."

Peut-on désirer un parallélisme plus frappant, plus complet, plus indiscutable ?

Mais ce n'est pas tout. Cette analogie que nous constatons entre les types de l'art babylonien et la description de l'Ancien des jours, nous la retrouvons dans la plupart des autres images qu'emploie le prophète dans ses visions, ou plutôt dont Dieu se sert pour révéler l'avenir à son serviteur fidèle, en lui montrant les choses futures sous des symboles que les Hébreux captifs ont l'habitude de voir dans les palais et les monuments des rois de Babylone.

Sans parler ici des deux statues colossales dont il est question dans la première partie de Daniel et qui rappellent les figures de grandes dimensions d'Izdubar et des héros mythologiques, que nous connaissons maintenant de nos yeux, depuis les fouilles assyriennes, les visions

de la seconde partie sont remplies de traits qui nous font penser tout de suite à l'art chaldéen, qui sont propres à cet art, qui ne se trouvent pas en Grèce, et, à plus forte raison, en Palestine, où les arts plastiques n'ont jamais été cultivés.

Dans le VIIe chapitre. le premier empire, l'empire chaldéen, nous est représenté sous la forme d'un lion, ou d'une lionne, comme le porte la Vulgate, avec des ailes d'aigle.

“ Le premier (animal) était comme un lion et il avait des ailes d'aigle.” C'était un des sujets favoris des sculpteurs assyriens. Aux portes des palais et des temples, dans les frises des édifices et jusque sur les objets usuels, on voit le lion ailé, à tête de lion ou bien à tête humaine, que les textes indigènes appellent *nirgalli*, et “ lions du bien, lions du bon principe.” C'est avec le taureau ailé, qui a avec lui une parenté si étroite, la représentation la plus commune en Assyrie et en Chaldée. Le prophète ne pouvait donc choisir un emblème plus propre à figurer l'empire chaldéen. “ Je le regardai, continue le prophète, jusqu'à ce que ses ailes fussent arrachées, et il se leva de terre et il se dressa sur ses pieds comme un homme.” Le lion nous est souvent représenté dans cette posture dans les monuments assyriens.

Tous les autres animaux que nous rencontrons dans les visions de Daniel, nous les voyons aussi sur les monuments figurés des

bords de l'Euphrate : l'ours, le léopard, le bœuf, le bouc. Quant à la bête à dix cornes et au rôle important que jouent les cornes dans toutes ces prophéties, il faut bien le dire, il était difficile de s'expliquer, avant les découvertes assyriologiques, toutes ces singularités qui nous paraissent si étranges et qu'on aurait pu être tenté de traiter de bizarreries (1). Mais aujourd'hui rien ne paraît plus simple et plus naturel que l'emploi de ces images, lorsqu'on se transporte dans le milieu où vivait le prophète. Rien n'est plus fréquent, en effet, que ce symbole dans les bas-reliefs et les sculptures assyro-chaldéennes. Les taureaux et les lions ailés à tête humaine, les dieux et les héros sont représentés avec des cornes, disposées par paires, au nombre de quatre ou de six, et d'une façon qui non-seulement n'a rien de choquant, mais est au contraire un véritable ornement. " Les cornes du taureau qui décorent la tiare de cette figure, dit M. de Longpérier, décrivant un dieu assyrien... sont un signe de puissance et de gloire... La manière dont les cornes sont rangées à la base de la tiare nous explique de quelle façon le prophète Daniel concevait la disposition des dix cornes du quatrième animal symbolique qu'il vit en songe."

La description de l'ange, fait penser à ces bas-reliefs qui représentent des personnages

(1) Nous verrons une prophétie de ce genre, en parlant, plus loin, d'Alexandre le Grand.

peints de couleurs éclatantes, auquel le prophète Ezéchiel fait allusion dans ses prophéties.

Ainsi la Chaldée nous offre sur ses monuments figurés tous les traits principaux et caractéristiques des visions de Daniel ; elle nous en explique le symbolisme et nous en découvre la signification ; elle nous donne, comme la clef de ses énigmes ; c'est donc là qu'elles ont été écrites..."

II

Le quatrième Mystère du T. S. Rosaire

LA PRÉSENTATION DE JÉSUS AU TEMPLE.

La ruine du Temple

1. "Pourquoi nous oublies-tu perpétuellement, ô Jehovah ! nous abandonneras-tu dans la longueur des jours ? Ramènes nous vers toi, ô Jehovah ! et nous reviendrons, renouvelle nos jours, comme autrefois, mais tu nous a repoussés, ta colère s'est enflammée, violente contre nous. Combien de temps encore, ô Seigneur ?..." J'ai remarqué surtout un de ces infortunés enfants de Jacob, un Rabbin probablement qui se distinguait par une ferveur inexprimable. Debout auprès de l'enceinte, il lisait dans une Bible jaunie et prononçait les paroles sacrées avec une véhémence incroyable, il faisait continuellement des salutations profondes vers la muraille, il frappait sa poitrine, se tirait les che-

veux et donnait les marques de la plus vive douleur. Il y avait aussi des femmes, mais en moins grand nombre et quelques jeunes enfants. J'avais entendu dire que les Juifs arrosaient de leurs pleurs les débris de ce mur du Temple, mais je pensais qu'il ne fallait pas prendre ceci à la lettre ; je changeai d'avis à Jérusalem. Je vis en effet plusieurs femmes et jeunes filles enfoncer leurs têtes dans les trous du mur hébraïque et verser des larmes amères en songeant au désastre d'Iraël. Je me rappelai alors que Notre-Seigneur, lorsqu'il sortit pour la dernière fois de la ville déicide, dit aux femmes qui se trouvaient sur son passage : Filles de Jérusalem ne pleurez pas sur moi mais pleurer sur vous-mêmes et sur vos enfants, car des jours viendront dans lesquels on dira : Bienheureuses les femmes stériles ! Ces jours sont venus ; ils durent encore et rien ne peut tarir les larmes des filles de Jérusalem ; nous quitâmes ce lieu, le cœur serré à la vue d'un désespoir que dix-huit siècles n'ont pas encore calmé. Le prophète des Lamentations l'avait aussi prédit. Leur cœur a crié au Seigneur sur les murailles de la fille de Sion : faites couler vos larmes comme un torrent pendant le jour et pendant la nuit, ne vous donnez pas de repos, et que la prunelle de votre œil ne se ferme pas " J'ai visité, moi aussi, durant mon long séjour à Jérusalem, cette *Place des Pleurs*, que nous voyons fort bien du lieu où nous nous trouvons actuel-

lement, et j'ai vu en réalité et accomplie à la lettre ce qu'on dit toujours en image, et j'ai vu la fille de Sion, *verser des torrents* de larmes. Une de ces pauvres femmes Juives versait des larmes en si grande abondance qu'elles coulaient littéralement jusqu'à terre : sa douleur était profonde ; mais son attitude était digne, calme et résignée. J'étais moi-même ému jusqu'au fond de l'âme à ce navrant spectacle, et je me mis à pleurer à mon tour. C'est une des scènes les plus émouvantes que je connaisse et pourtant il se trouve des étrangers qui n'en font que rire, tant sont grandes les bizarreries du cœur humain.

Ces tristes restes d'Israël affluent ici de toutes les contrées de la terre : ils veulent pleurer encore sur ce fragment du mur occidental de leur temple détruit, mourir dans la ville sainte et reposer à côté de leurs pères dans la vallée de Josaphat ! Ils sont déjà si nombreux ici qu'ils forment plus des deux tiers de la population totale de Jérusalem, et si des lois sévères qu'ils savent du reste éluder en partie n'empêchaient de la part du gouvernement turc, leur immigration en Palestine, Jérusalem et tous ses alentours ne seraient plus habités que par des Juifs. Ils attendent toujours le Libérateur d'Israël qui habite au milieu d'eux depuis dix-huit cents ans, et ils ne le connaissent pas. Son *Sépulcre Glorieux* reçoit les adorations de toutes les nations de la terre, eux, ne le visitent pas.

Leur espérance n'est pas à coté du Calvaire. Ils portent leur pas vers l'emplacement de leur ancien Temple ; ils y prient et y pleurent, conservant toujours l'espoir de voir sortir de ses ruines ce monument proscrit par les oracles divins. Ces oracles, ils les lisent chaque Vendredi, dans leurs longues et brûlantes prières et ils ne les comprennent pas. La croix dans Jérusalem domine aujourd'hui toute l'antique cité de David, et ils n'en comprennent pas la signification. Leur propre histoire, depuis la ruine de la ville et du temple contient un événement qui montre par des faits étonnants la réalisation littérale des prédictions de leurs prophètes, et de Notre-Seigneur lui-même : cette histoire, ils ne la lisent pas ; cet événement, qui vient à notre sujet, je le rapporte ici, tel qu'il se trouve textuellement dans l'histoire universelle de l'Eglise catholique. L'abbé Rohrbacher, au livre trente quatrième de son grand ouvrage, parlant de l'impiété de l'empereur *Julien l'apostat* dit :

III

RELIQUES INSIGRES

RELIQUES DE LA SAINTE VIERGE

LES CHEVEUX DE LA SAINTE VIERGE

Chaque année suivante vit s'augmenter la splendeur de cette procession, et le luxe, croissant avec les âges, ajouta de nouveaux orne-

ments à la solennité précédente. La procession de 1749 fut remarquable entre toutes les autres : on y admira surtout une troupe d'anges qui ouvrait la marche, portant sur des banderoles, ces mots : *Qui est comme Dieu ? Quis ut Deus ?* des soldats et des prêtres en costume hébreu, portant les uns, le sceptre, l'épée, la couronne de Salomon, figure de Jésus-Christ, les autres les dépouilles de Goliath et le Livre de la Loi ; le prophète Nathan, avec un char représentant le sacre de Salomon, entouré des Vertus et des Dons du Saint Esprit.

Aussi venait-on à ces fêtes de toutes les parties de la Flandre ; et l'immense basilique de Saint-Pierre suffisait à peine à contenir le flot incessant du peuple qui venait vénérer l'image miraculeuse. On pria jusqu'à une heure très-avancée de la nuit ; et, dès l'aurore, de nouveaux pèlerins assiégeaient les portes de Saint-Pierre. Ils épanchaient pendant de longues heures, leur âme devant Notre-Dame, et, quand la procession se mettait en marche, ils la suivaient portant la plupart de petits drapeaux ornés de l'image ou du chiffre de Marie.

L'amour pour Notre-Dame de la Treille inspira aux Lillois, dès l'an 1287, la pensée d'ériger une confrérie en son honneur, sous le nom de la Charité de Notre Dame. On distribuait aux associés des psautiers, des heures et autres livres de prières, si précieux à cette époque où l'imprimerie n'étant pas encore inventée, on ne

pouvait avoir ces choses qu'en manuscrit. On s'aimait plus chrétiennement comme enfants de la même mère ; et chaque maison semblait un temple dédié à Marie, dont le père de famille était le pontife : c'était déjà un beau commencement pour la confrérie ; mais il lui manquait la sanction du Saint-Siège, sans laquelle les enfants de l'Eglise ne peuvent rien constituer de durable ni de régulier. Cette sanction ne tarda pas à arriver. En 1254, année si fameuse dans les annales de Notre Dame de la Treille, arrivèrent les Lettres du pape Alexandre IV, qui érigeait canoniquement la Confrérie. Alors on ouvrit un registre ; et la comtesse Marguerite et son fils Guy de Dampierre s'y firent inscrire les premiers. Après eux, s'inscrivirent les chanoines de Saint-Pierre, toutes les grandes familles de la contrée, tout le peuple, qui voyait dans ce registre comme un autre livre de vie. Les parents y faisaient inscrire les nouveau nés, les fiancés y renouvelaient leur enrôlement pour consacrer à Marie le nouveau ménage, et, au moment de la mort, tous recouraient à Elle comme à une Patronne et à une Mère.

De la Flandre, la renommée de la Confrérie se répandit bientôt par toute l'Europe. Des extrémités de la France, de l'Italie et de l'Allemagne, on demandait à être inscrit dans le registre des associés. Les Montmorency, les Croi, les de Lannoy, les d'Humières, les Prin-

ces de la famille impériale d'Autriche, les universités les plus célèbres, foyers de science et de lumière, les villes entières, représentées par leurs magistrats, les évêques et les papes, Charles-Quint et Philippe II, demandèrent que leurs noms figurassent dans ces saintes annales, confondus avec les noms les plus obscurs avec toutes les professions et tous les âges.

IV

Faveurs obtenues

Trois-Rivières, 2 Juin 1900.

Monsieur le Gérant,

Veillez insérer dans les Annales que Madame Théodore Martel, de Trois-Rivières, a été guérie miraculeusement par l'intercession de N.-D. du T. S. Rosaire,

Votre tout dévoué en N. S.

CHS. BEAUDET, Ptre Curé.

BERTHIERVILLE : Je souffrais depuis plusieurs années d'une maladie qui me faisait craindre ; j'ai été guérie par l'intercession de N. D. du St Rosaire, après une Neuvaine et une promesse de faire un Pèlerinage au Cap,—Ma

petite fille a été guérie, d'une maladie grave, par l'usage des *Roses Bénites*. DAME J. T.—ST JEAN DES CHAILLONS : Dame M. Hébert remercie N. D. du Cap pour la guérison de son petit garçon et pour la guérison de 4 autres de ses petits enfants.—BECANCOUR : Un membre de ma famille a été guéri d'une maladie de poitrine : UNE AB.—J'avais reçu une forte contusion à la tête, décompté par le médecin, j'avais promis de faire brûler une lampe pendant 1 mois, avec une Neuvaine à N. D. du Rosaire : je suis parfaitement guéri : T. M.—GENTILLY : Quatre membres de ma famille ont été guéris de la grippe : UN AB.—STE SOPHIE DE LÉVRAED : Dame A. Trottier a obtenue la guérison de sa petite fille, après promesse de publication dans les Annales.—MANCHESTER : J'ai obtenu la guérison d'une maladie bien grave, par l'usage des *Roses Bénites* et une Neuvaine à N. D. du St Rosaire : DAME P. L.—ST NARCISSE : Je remercie la Vierge du Cap pour la guérison complète de mon fils qui souffrait de la dyspepsie, depuis près de 2 ans ; et pour deux autres faveurs que j'ai obtenues, pour moi même : DAME VVE P. B.—ST HYACINTHE : DAME L. J. F. a obtenu une grande faveur pour son fils, âgé de 20 ans, après des prières instantes adressées à N. D. du T. S. Rosaire.—ST NARCISSE : Plusieurs faveurs : O. J. C.—ST CASIMIR : Mon mari, malade, a obtenu assez de mieux pour reprendre son travail : DAME O. R.—ESCANABA :

Plusieurs faveurs : DAME U. D.— ST THOMAS DE MONTMAGNY : Une faveur : M G C.— ST BARNABÉ : Une faveur : DAME L. M — MASKI-NONGÈ : Deux faveurs : UN AB — ST TITE : Une faveur signalée : L. T.— LOUÏSEVILLE : Une faveur : un mieux obtenu dans une grande maladie : UN AB.—ST JEAN DES CHAILLONS : Deux faveurs : A. M. L. M.— ST ELIE DE CAXTON : Faveur : amélioration dans ma vue : JEAN B. P.—ST LÉON : Action de grâces pour la réussite d'une affaire difficile et pour plusieurs autres faveurs : UN AB.—STE SOPHIE DE LÉVRARD : J'ai obtenu la guérison de ma mère après la promesse de m'abonner aux Annales.—DESCHAMBEAULT : Une mère de famille doit sa guérison et la grâce du baptême pour son enfant à la Protection de N. D. du Cap.—GRONDINES : Une de mes filles a obtenu la guérison d'un mal d'oreilles, et un autre son diplôme d'Ecole, par l'intercession de la Vierge du Rosaire : DAME C. C.—GENIILLY : Reconnaissance à N. D. du Cap pour ma guérison : DAME J. F.—RIVIÈRE CROCHE : DAME R... a été grandement secourue pour un mal grave : elle espère sous peu, sa guérison complète.

Série de merveilles

CELESTE MERIEL — Mais à côté de ces grands états morbides dans lesquels tous les éléments de dissolution se trouvent réunis, nous ren-

controns des guérisons de maladies nerveuses sans aucun mélange de lésions organiques. Ces guérisons ont servi de thème à toutes les objections de nos adversaires. On n'a plus voulu voir autour de la grotte que des hystériques et des troubles fonctionnels. On a fait des miracles dans les hôpitaux. La célèbre Etcheverry, une pensionnaire de la Salpêtrière (1) a reçu l'ordre de guérir d'une paralysie nerveuse, au moment d'une cérémonie du mois de Marie. La paralysie a disparue à l'heure voulue. On a fait des miracles ! S'il n'y en avait pas d'autres à Lourdes, je n'aurais pas pris la plume pour écrire le récit de ces guérisons.

Toutes ces paralysies hystériques, qui s'effacent avec l'hypnotisme ou la suggestion, semblent marquer le dernier degré de la puissance de la nature et de l'art. Nous les observons aussi, nous voyons ces paralysies s'effacer sous nos yeux ; mais nous ne tenons pas compte de ces résultats. Là où s'arrête l'action de l'homme, commence à peine l'action surnaturelle. On arrive dans les hôpitaux, à la limite des forces physiques ; on ne les dépasse pas.

La guérison de Céleste Mériel est plus remarquable que celle d'Etcheverry. Le miracle expérimental n'est qu'un jeu à côté de ce fait étrange et cependant ce fait nous ne le citons que pour mémoire. Pour nous, il n'autorise aucune conclusion.

Céleste Mériel, âgée de 34 ans, vient de l'hôpital de la Salpêtrière. Elle porte un certificat du Dr Falret, daté du 18 juin 1888, qui déclare " qu'elle est atteinte de surdi mutiti, et que

(1) Hôpital dans l'enceinte de Paris, semblable à une petite ville de province, dont tout le personnel s'élève au chiffre de cinq mille.

son état ne l'empêche pas de se déplacer." Ce certificat est un modèle en son genre ; il respecte absolument le secret professionnel. Il n'est besoin ni de titre ni de diplôme pour constater qu'une malade est sourde, qu'elle ne parle pas, et pourtant qu'elle peut monter en wagon sans danger pour sa vie. Les guérisons de Lourdes inspirent un tel effroi, qu'à ce seul nom, la plume, la main et la pensée hésitent chez les plus vaillants. Mais qu'avait donc Céleste Mériel ? Veut-on nous tendre un piège ou veut-on éviter un rapprochement entre une maladie organique bien constatée et une guérison impossible à récuser. Il ne dépendra pas de nous de soulever le voile qui nous cache l'impression de nos confrères: depuis 8 ans, ils donnent des soins à cette femme, et depuis 8 ans, ils doivent avoir une opinion bien arrêtée sur sa maladie — (*A Suivre*).

SOUSCRIPTION AU TOMBEAU DE NOTRE-SEIGNEUR,
AVEC LA VOIE DOULOUREUSE AU CAP.

A TROIS-RIVIERES — Les membres du Discretoire des Sœurs du T. O \$5 00. Mm^{es} Onésime Brunelle : \$1.00. M. Louis Brunelle : \$1.00. Mme Joseph Lamothe : \$1.00. Mme Vve Joseph Olivier : \$1.00. Mme Vve Odilon Garceau : \$1.00. Mlle Emma Chevalier : M. et Mme N. M. : \$5.00. M. et Mme Wilbrod Giroux : \$1.00. Les familles E. Leblanc et A. Lamy : \$1.00. M. et Mme Félix Gauthier : \$1.00. Melle Olive Rocheleau : \$1.00. M. et Mme Arthur Laperrière : \$1.00. Mme Vve Maxime Gélinas et trois associés : \$1.00. M. et Mme Johnny Morissette : \$1.00. M. et Mme Cyrille Lymburner : \$1.00. M. et Mme Alfred Verret : \$1.00. M. et Mme Dominique Picaud : \$1.00. M. et Mme Jérémie Tétréau : \$1.00. Mme P. E. P. : \$3.00. M. et Mme. J. E. Hétu : \$1.00. M. et Mme P. L. C. : \$1.00. Mme Vve Nourri : \$1.00. Melles J. et G. D. : \$1.00. M. et Mme Paschal Patry : \$1.00. M. et Mme J. N. Godin : \$1.00. Mme Vve Michel Patry : \$1.00. Mme Vve G. : \$1.00. M. et Mme Trefflé Morissette : \$1.00. Melle X. : \$1.00. Mme O. Comtois : \$1.00. Mlle Philomène Godin : \$1.00. Mme F. M. : \$1.00. Mme Vve Philippe Bellerive :

\$1.00 : M. et Mme Z. Guillemette : \$1.00. M. et Mme L. Desfos-
 sés : \$1.00. Mlle Lucie Godin : \$1.00. Mlle Marie Cormier :
 \$1.00. Mme Vve Léonard E. Arret : \$1.00. M. et Mme. Edmond
 Bellefeuille : \$1.00. M. et Mme Octave Marneau : \$1.00. M.
 Albert Hamel : \$1.00. Mlle Eva Doucet : \$1.50. M. et Mme
 Henri McLeod : \$1.00. Mme Vve Chs. McLeod : \$1.00. M. et
 Mme A. J. Gouin : \$1.50. M. et Mme Théodore Grenier : \$1.00.
 M. et Mme Edouard Bourque : \$1.00. M. et Mme Adolphe
 Allard : \$1.00. M. et Mme Chs. Gélinas : \$1.00. Mlle Julie
 Proulx : \$1.00. Mlle Rose Déliza Delamothe : \$1.00. Mme W.
 R. : \$1.00. M. et Mme J. A. Gélinas : \$1.00. M. et Mme Joseph
 Marcoulier : \$1.00. Mme Vve Louis Bigué, avec M. Cléophas
 Crevier : \$1.00. M. et Mme Vadeboncoeur : \$1.00. Mme Vve
 Zoel Trottier : \$1.00. M. et Madame L. Dussault : \$1.00. M. et
 Mme Pierre Camirand : \$1.00. M. et Mme Chs. B. St. Pierre :
 \$1.00. M. et Mme Uidoric Dufresne : \$1.00. M. et Mme Georges
 Morin : \$1.00. M. et Mme P. B. : \$1.00. M. et Mme Alfred Pi-
 card : \$1.00. M. et Mme Napoléon Charbonneau : \$1.00. M. et
 Madame Louis Lajeunesse : \$1.00. Mme Vve J. A. : \$1.00. M.
 et Mme Antoine Guertin : \$1. M. et Mme Auguste Gingras : \$1.00.
 M. et Mme Joseph Guillemette : \$1.00. M. et Mme Napoléon
 Gélinas : \$1.00. Mlle Caroline Labonté : \$1.00. M. et Mme Henri
 Deslauriers : \$1.00. Mlle Philomène Gouin : \$1.00. M. et Mme
 Phelesphore Lymburner : \$1.00. M. et Mme Hubert Courteau :
 \$1.00. M. et Mme Pierre Brulé : \$1.00. M. et Mme Pierre La-
 croix : \$1.00. M. et Mme Honoré Grenier : \$1.00. M. et Mme
 Augustin Gauthier : \$1.00. M. et Mme Désiré Loranger : \$1.00.
 M. et Mme Joseph Piché : \$1.00. Mlle Anna Cormier : \$1.00.
 Mme Vve O. C. : \$1.00. M. et Mme H. G. : \$1.00. Mme Vve
 Joseph Giroux : \$1.00. M. et Mme Antoine St. Pierre : \$1.00.
 Mlle Marie Perrault : \$1.00. M. et Mme Johnny Lacroix : \$1.00.
 Mlle Rose Chambeilan : \$1.00. M. et Mme B. : \$1.00. M. et Mme
 Emmanuel Bellefeuille : \$1.00. M. Joseph Barnaqué : \$1.00.
 Delle A. B. : \$2.00. Mme U. R. : \$1.00, Trois-Rivières, \$1.00.
 Mme Vve Marquis, Batisan, \$1.00. Mme L. H. Loranger, Cap,
 \$1.00. M. J. Brière Cap : \$1.00. Mme H. Mailloux, Ste Croix :
 \$1.00. Mme A. Allard, \$1.00. M. X. 50 cts. M. X. 25 cts. Trois-
 Rivières. Delle M. A. Lebrouquer : \$1.00. Claremont. Dme J.
 Lord : \$1.00. M. N. Arcand, \$1.00. Dame L. H. Loranger : \$1.00
 Cap. Delle M. Deschesnes, 60 cts. Delles M. et Ad. Morisset :
 \$2.00. Cap. Dame A. Laroche : \$1.00. Trois-Rivières. M. D.
 Sauvageau : \$1.00. Champlain. Dame Louis St. Jean : \$1.00.
 Roxton Falls. Dame J. A. Brien : \$1.00 Danville. Dame T. F.
 \$1.00. Trois-Rivières, Dame G. Montplaisir : \$1.00. Cap. Dame
 J. C. 25 cts. Delle M. S. 10 cts. Dame J. C. C. : 10 cts. Dame O.
 Rivard : \$1.00. Champlain. Dame A. Thibodeau : \$1.00. St Gré-
 goire. M. D Sauvageau : \$1.00, Delle J. Marchand : \$1.00, Cham-
 plain. Dme X : \$1.00. Delle U. Bemy. \$1.00. Delle M; Bemy :
 \$1.00. Montréal. Delle Mélanie C. \$1.00 et Jos. Lacroix.

RECOMMANDATIONS AUX PRIERES

18 Malades.—10 guérisons.—12 familles.—5 vieillards.—14 Pères de familles.—20 mères de familles.—10 jeunes filles.—15 jeunes gens.—14 enfants.—12 voyageurs.—14 ivrognes.—8 Conversions.—7 vocations.—10 affaires temporelles.—6 grâces spirituelles.—8 entrées.—11 faveurs spirituelles.—15 bonnes morts.—6 en danger de perdre la foi.—8 divers besoins.

DONS AU SANCTUAIRE

Une abonnée de St Zéphirin.....	\$0.25
Une abonnée de Champlaiu.....	0 25
E. Lacroix, Champlain.....	\$2.00
Dame X. St Maurice.....	0 50

PELERINAGES DU MOIS DE JUIN

- 10 juin.—Pèlerinage des hommes de N. D. de Montréal, dirigé par le Révd. A. Luche, P. S. S.
- 10 juin.—Pèlerinage des Enfants de Marie des Trois-Rivières, dirigé par le Révd. L. Lamothe, Ptro, desservant.
- 11 " —Pèlerinage de l'Ecole de Delle Bouchard, des Trois-Rivières.
- 13 " —Pèlerinage des Dames de St. Louis de France de Montréal, sous la direction du Révd M. Chs Larocque, curé.
- 15 " —Pèlerinage des orphelins de l'Hôpital des Trois-Rivières, sous la direction de M. le chanoine Ov. S. de Carufel
- 17 " —Pèlerinage des hommes [de Ste-Brigide, dirigé par le Révd. M. Roux, Ptro, vic.
- 17 " —Pèlerinage de la paroisse de Champlaiu, dirigé par M. Chanoine P. H. Marchand, curé
- 25 " Pèlerinage de la paroisse de Ecureuils, dirigé par le Révd M. F. X. Methot, curé.
- 25 " —Pèlerinage des Dames sous la direction des PP du T. S. Sacrement, de Montréal.
- 27 " Pèlerinage des Dames de St. Jacques de Montréal, dirigé par le Révd M. Cherrier, P. S. S., curé.
- 29 " —Pèlerinage de la paroisse de St. Maurice, dirigé par le Révd. F. X. Désaulniers, curé.
- 30 " —Pèlerinage des Dames, dirigé par les RR. Pères Rédemptoristes, de Montréal.

Imprimerie.

† F. X., Evêque des Trois-Rivières.

CANTIQUES

N.-D. DU T. S. ROSAIRE

A L'USAGE DES PELERINS

AU

SANCTUAIRE DU CAP

En vente, au Cap, chez M. le Gérant des Annales, à 5 cents, l'unité, le port en sus.

Le Mois du T. S. Rosaire Illustré

PAR LE R. P. FREDERIC O. S. F.

EN VENTE :

AU CAP : chez M. le Gérant des Annales.

AUX TROIS-RIVIÈRES : chez M. Ayotte, Libraire.

PRIX :

Broché : 15 centins ; par la malle : 20 centins.

Relié, tranche Rouge : 25 centins ; par la malle : 30 centins.

Nota.—Pour Paiement, nous acceptons les Timbres-Poste du Canada.

RELIURE DES ANNALES.

NOTA—Nous engageons fortement nos Abonnés à faire relier, comme les années précédentes, les deux dernières années des Annales, 1898-1899, en un seul volume.

M. AYOTTE, Libraire à Trois-Rivières, s'offre à les relier, demi reliure, bien soignée, pour le modique prix de 20 centins. Nous fournirons *gratis* les Numéros qui manqueront pour la collection complète des deux dernières années 1898-1899.

AVIS

(Pour simplifier la correspondance)

PAIEMENT DES ABONNEMENTS.—Nous acceptons en paiement des Abonnements aux ANNALES, les *Timbres-Poste* du Canada, pour tout montant au-dessous d'une Piastre.

TARIF DES HONORAIRES DE MESSES.—Le Tarif des Honoraires de Messes au Cap, pour les deux églises (l'église de Sainte-Marie-Magdeleine et le Sanctuaire du T. S. Rosaire). est :

- 1^o De 50 cents pour les Messes Basses ;
 - 2^o De \$3.00 pour les Grand'Messes.
-

TARIF DES LAMPES QUI BRULENT

— DANS LE:—

SANCTUAIRE de N.-D. du CAP

- 1^o Une lampe pour un jour : 5 cents.
 - 2^o Une lampe pour une Neuvaine : 40 cents.
 - 3^o Pour les 15 lampes, représentant les 15 Mystères : 60 cents par jour.
 - 4^o Une lampe pour un mois : \$1.10.
 - 5^o Une lampe pour un an : \$12.00.
-

Imprimé par P. V. AYOTTE, Trois-Rivières.